



PROCES-VERBAL

Commission Départementale de l'Arbitrage

Bureau du 28 janvier 2025

Au siège du District de Football des Côtes d'Armor à Ploufragan.

Président : Dominique DARCEL

Membres présents : Messieurs Jean-François ANTOINE, Alain BERNARD, Loïc CONAN, Benoit DUVAL, Benoit JEGOU, Jean-Luc LE HEGARAT, Damien MORGAND, Mickael PERREE, Mathieu RAULIC, Nicolas ROUAUX et Laurent TESSIER.

Membres excusés : Mesdames Audrey PAUL et Anaïs GUILLAUME, Messieurs Thierry BRIAND, Pascal COSSON et Ludovic ROBIN.

Invités : Messieurs Bertrand LAYEC, Maxime LE BIHAN et Jonathan TRIBODET.

CONDOLEANCES :

La CDA adresse ses condoléances à Mr LETINNIER André pour le décès de son fils.

POINT SUR LES EFFECTIFS :

- Renouvellements :	297
- Reprises :	
- Arrêt :	0
- Examen FIA du 14/12/2024	10
- Mutations arrivées :	0
- Mutations départs :	0
Effectif au 28/01/2025 :	307

INFOS ARBITRES :



Les arbitres n'ayant pas satisfaits au test physique lors du stage du 11 Novembre et au rattrapage du 15 Décembre seront désignés en D2.

Les arbitres assistants spécifiques ont jusqu'au 30 juin pour valider leur test physique.

Les arbitres concernés seront convoqués le 9 mars pour un rattrapage.

INDISPONIBILITES :

MOY Daniel : Indisponible jusqu'au 30 juin 2025 (certificat médical)

TEXIER Christophe : Indisponible du 20 janvier 2025 au 30 juin 2025 (certificat médical).

FOLLEZOU louis : Deux mois à compter du 8 janvier 2025. (Certificat médical).

KAEDER Jaouen : Trois mois à compter du 16 décembre 2024 (Certificat médical).

LE GAC Daniel : Indisponible du 20 octobre 2024 au 31 avril 2025 (certificat médical).

La commission précise que les arrêts pour raisons médicales doivent être accompagnés d'un certificat médical. Les autres arrêts pour convenances personnelles doivent être motivés (courrier ou mail à destination du District).

COURRIER/MAIL ARBITRES :

Remboursements frais arbitres :

EON Arnaud : Match PLELAN FC PVC / ENT HENANSAL, U18 Groupe B du 30 Novembre 2024.

La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 36€ et de débiter le club de ENT HENANSAL de la somme de 36€.

SERINET Guérolé : Match TRELIVAN AS / PLANCOËT ARG FC, U14 D1 du 25 janvier 2025.

La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement.

MAIL : PREDERY Mathieu

- Demande de 3 jeunes arbitres pour le mercredi 11 février 15H pour la Sélection U15 LBF Avenir / Stade Pontivyen (centre technique Henri Guérin). 3 arbitres seront désignés.



COURRIER/MAIL CLUBS :

- **PORDIC BINIC FC** : Pris note, pas de licence à ce jour.
- **STADE BRIOCHIN** : Demande de 12 jeunes arbitres pour le tournoi de foot en marchant le 18 mai 2025. Pris note de la demande.
- **ST BRIEUC COB SP** : Demande de jeunes arbitres pour le tournoi U11 / U13 le 21 et 22 juin 2025. Pris note de la demande.

EXAMEN D1 DU 15 DECEMBRE 2024 :

- Candidats admis : Théorique

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BARACH	Baptiste	LAUNAY	Fabien
BOUTIER	Laurent	SOUNDRON	Brice
BOULLE POIRIER	Anthony		

EXAMEN D2 VALIDES :

BOUTIER Laurent

EXAMEN D3 VALIDES :

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
DONNIO	Flora	HENAFF	Cédric
DUMONT	Hugo	KITENGE	Jessy
GESTIN	Anthony	LE DREUILLENNEC	Lise

JAD VALIDES :

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BARRE	Adam	LEPEROUX	Nathan
COADLEN	Raphaël	PRIGENT	Matheo
GOUJON	Milo	RACINE	Ilan
GRENES	IBAN	ROLLAND	Gaspard



KERLEVEO	Ninon	ROUSSEAU JOLIVET	Raphaël
LE GAL	Martin	SOW	Aliou

F I A FUTSAL du 11/01/2025 :

5 candidats présent et 100% de réussite.

Les arbitres futsal seront observés au cours de la saison.

INFOS FFF :

La campagne de recrutement à l'option « Arbitrage sportif » pour l'année universitaire 2025/2026 a commencé. Cette option permet à de jeunes arbitres de valider des unités d'enseignement dédiées à l'arbitrage sportif dans leur cursus universitaire.

Présentation du dispositif : <https://perfarbitrage.uca.fr/option-arbitrage-sportif/presentation-de-loption-arbitrage-sportif>) avec le [dossier de recrutement](#) qui est à retourner par mail (perf-arbitrage@uca.fr) au PERF Arbitrage avant le **lundi 3mars 2025**.

Nous vous sollicitons afin de transmettre cette information aux arbitres en âge d'entrer à l'université.

La prochaine réunion de la Commission des Arbitres aura lieu le 4 mars à 18h30 au siège du District à Ploufragan.

Le président de la CDA

Dominique DARCEL

Le secrétaire

Loïc CONAN

Le secrétaire de Séance

Jean-Luc LE HEGARAT

PROCES-VERBAL

Commission Suivi de l'Arbitrage

Réunion du 31 janvier 2025



Au District de Football des Côtes d'Armor

Membres présents : Messieurs Dominique DARCEL et Gilles MONFORT.

Membres excusés : Messieurs Loïc CONAN et Jean-Luc LE HEGARAT.

La commission s'est réunie pour auditionner le jeune Mathéo PRIGENT, 20ans, du club de Bégard, pour donner suite à des absences répétées.

Mr PRIGENT nous a indiqué qu'il avait informé par mail Mr Pascal COSSON, pour indisponibilité à cause d'une blessure.

Cependant il indique que pour l'un des matchs, sans déterminer lequel, il a omis de préciser son indisponibilité et dispose d'un certificat médical, qu'il n'a pas envoyé.

À la suite de ces déclarations, nous lui avons indiqué que les indisponibilités devaient être envoyées par mail au secrétariat du District.

Nous lui avons indiqué toutes les conséquences de l'absence de l'arbitre officiel.

Il a ensuite signé la charte de déontologie de l'arbitrage et une mise en garde lui a été donnée, en précisant que la prochaine étape était l'avertissement.

Le jeune a été réceptif et a pris note, notamment des conseils d'ordre administratifs.